

Renouée de Ray



© CBNB, J. Geslin

FAMILLE : Polygonaceae

SYNONYMES :

Polygonum oxyspermum C.A.Mey. & Bunge ex Ledeb. subsp. *raii* (Bab.) D.A.Webb & Chater

NOMS VERNACULAIRES :

Polygonum de Ray

TYPE BIOLOGIQUE : thérophyte ou hémicryptophyte

TAILLE : 10 – 100 cm

FLORAISON : juin - octobre

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

- Liste rouge de la flore vasculaire de France métropolitaine : quasi menacée (UICN France & FCBN & AFB & MNHN (éds), 2018) ;
- Liste « rouge » des espèces végétales rares et menacées du Massif armoricain – annexe 1 (Magnanon, 1993) ;
- Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne : vulnérable (Quéré et al., 2015)

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- Espèce protégée au niveau national (arrêté du 20 janvier 1982 modifié par arrêté du 31 août 1995)

La Renouée de Ray se développe dans des habitats protégés au titre de la directive Habitats Faune Flore qui peuvent, s'ils sont situés dans des sites Natura 2000, bénéficier de mesures particulières de préservation.

© D. Philippon

Polygonum raii Bab.



Description

La Renouée de Ray est une plante herbacée annuelle devenant coriace en fin de saison, parfois pérennante, à nombreuses tiges fines couchées, pouvant mesurer jusqu'à plus de 1 m de longueur.

Ses feuilles elliptiques à linéaires sont plus ou moins glauques, peu épaisses, assez étroites, à bords légèrement recourbés. Elles mesurent 1,5 à 3 cm de long. Les entrenœuds entre deux feuilles sont assez longs (supérieurs à 3 cm) et les gaines (ochréas), à 6 nervures non ramifiées, sont largement plus courtes que les entrenœuds.

Ses fleurs sont subsessiles, bordées de rose pâle et naissent par deux à cinq à l'aisselle des feuilles.

Les fruits sont des akènes lisses, brillants, ils dépassent du périanthe.

Confusions possibles

Confusion possible avec la Renouée maritime (*Polygonum maritimum*) qui se développe dans des habitats similaires et qui est plus courantes.

Chez *Polygonum maritimum*, les ochréas, à 8 à 12 nervures bien visibles, sont plus longues que les entrenœuds et les fruits ne dépassent pas des pétales.

Chez *Polygonum raii*, les ochréas, à 6 nervures, sont largement plus courtes que les entrenœuds et les fruits dépassent des pétales.



© CBNB, J. Le Bail

Polygonum maritimum



© CBNB, J. Geslin

Polygonum raii

Fruit

Ochréa

Écologie

La Renouée de Ray se développe essentiellement sur les hauts de plage de sables ou de graviers et les cordons de galets, là où se déposent les laisses de mer. Les laisses de mer sont des amas d'algues et d'autres débris déposés en hauts de plage lors des tempêtes. Leur décomposition est très rapide et fournit à partir du printemps un milieu riche en azote, propice au développement d'espèces nitrophiles comme la Renouée de Ray.

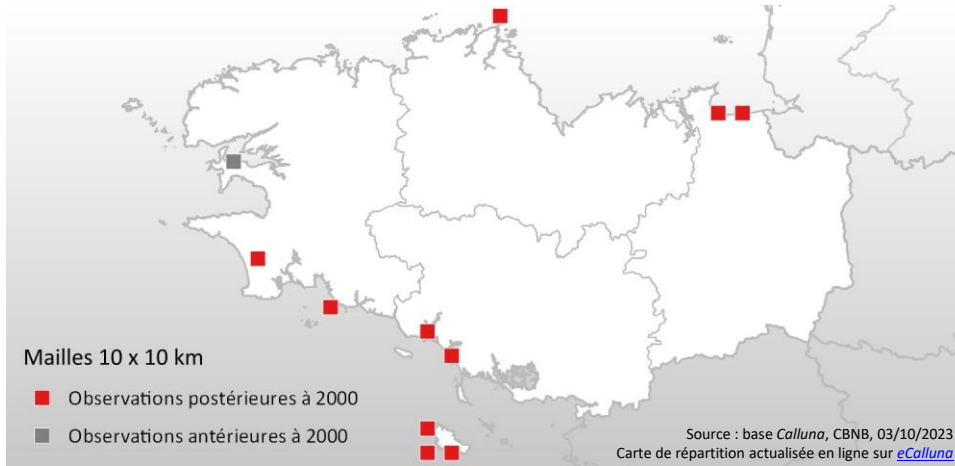
Les cordons de galet et les hauts de plage de sable ou de graviers sont des milieux naturellement instables et soumis à une forte influence marine : périodes d'érosion et d'accrétion, exposition aux embruns, inondation occasionnelle lors des marées hautes et des tempêtes. Le substrat est très drainant et n'offre que peu de ressources en eau pour les plantes.

L'important système racine du de la Renouée de Ray est une adaptation à ces conditions de milieu, tout comme les feuilles charnues. Son long système racinaire permet également à la Renouée de Ray de supporter les mouvements de graviers et de galets, elle résiste ainsi à l'érosion et à l'enfouissement.



© D. Philippon

Répartition de l'espèce en Bretagne



COMMUNES OÙ L'ESPÈCE EST PRÉSENTE EN BRETAGNE

(observations postérieures à 2000) :

CÔTES-D'ARMOR : Pleubian

FINISTÈRE : Trégunc, Tréogat

ILLE-ET-VILAINE : Cherrueix, Hirel, Saint-Benoît-des-Ondes, Saint-Méloir-des-Ondes

MORBIHAN : Bangor, Erdeven, Port-Louis, Sauzon

Atteintes et menaces identifiées en Bretagne

Dans le passé, la pression de l'urbanisation sur ces milieux a été la principale raison de la raréfaction des hauts de plages et des cordons de galets et était la principale cause de la raréfaction de la Renouée de Ray (cf. carte). Cette pression a fortement diminué ces dernières années, mais les plages restent des milieux très attractifs pour des activités de loisirs et pour certaines activités professionnelles. La surfréquentation constitue par conséquent une importante menace pour la Renouée de Ray, par le piétinement, mais aussi par certains aménagements réalisés pour faciliter l'accès à la mer.

Les lasses de mer sont indispensables au développement de la Renouée de Ray, leur enlèvement, surtout lorsqu'il est mécanique et généralisé, détruit également son milieu de vie.

Les hauts de plage et les cordons de galets sont des milieux instables de nature, ils sont tributaires des processus d'accumulation et d'érosion. Tout aménagement ou phénomène naturel qui modifie l'équilibre sédimentaire est ainsi susceptible d'affecter les plantes inféodées à ces milieux : aménagements portuaires, tempêtes...

Les espèces des hauts de plage sont ainsi particulièrement sensibles aux effets des changements climatiques, leurs milieux de vie seront potentiellement détruits par la montée du niveau de la mer et lors de tempêtes.

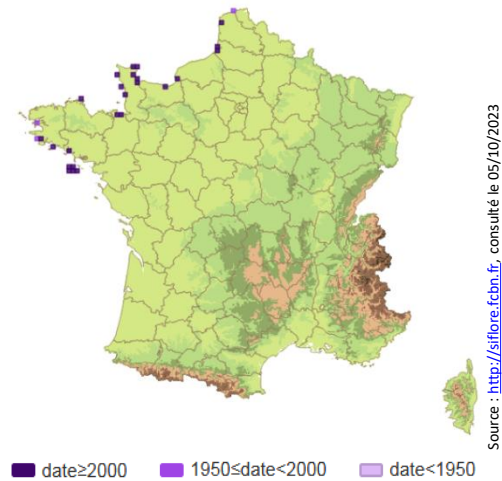
Gestion actuelle et préconisations

La Renouée de Ray se développe dans des milieux dont l'intérêt patrimonial est reconnu et de nombreuses plages et cordons de galets font l'objet de mesures de protection foncière ou réglementaire. Ces habitats bénéficient souvent d'opérations de gestion, en particulier pour limiter les effets de la fréquentation. Cette gestion est généralement bénéfique à la Renouée de Ray.

Préconisation :

- Porter à connaissance la présence de cette espèce protégée pour que l'enjeu de sa préservation soit pris en compte dans d'éventuels aménagements et lors de manifestations sportives.
- Éviter le nettoyage mécanique et autres collectes d'algues en hauts de plage, en particulier lorsque l'espèce est présente.
- Entretien des aménagements de fréquentation du public, les adapter le cas échéant aux évolutions du milieu.
- Anticiper et accompagner les effets du changement climatique (remontée du niveau de la mer, tempêtes...) : permettre aux milieux meubles tels que les plages de graviers de se "déplacer".
- Assurer une actualisation régulière des données d'observation de l'espèce. Réfléchir à la mise en place de suivis précis sur certains sites représentatifs de l'espèce et des menaces qui pèsent sur elle.

RÉPARTITION EN FRANCE



RÉPARTITION MONDIALE :

La Renouée de Ray est une espèce du littoral qui se développe sur les côtes nord-atlantique européenne, sur les côtes de la Manche, de la mer du Nord et de la mer de Norvège, de la France à l'ouest de la Russie.

